

Guide conseil pour les communes du Vaucluse



Crédits photographiques

CAUE de Vaucluse / Dominique Botani et Alain Hocquel CG84 / Service espaces verts de Cavillon / CAUE 34 / CAUE 30 / Pépinières Clop / Olivier Filippi / Agence Paysages/Egis/Alep/Hollebecq / KH communication.

Conception / textes / illustrations

Thomas Kleitz CAUE de Vaucluse

Conception graphique

KH communication - www.khcommunication.com

Edition 2014

Ce guide a pour vocation d'aider les communes du Vaucluse dans leur démarche de valorisation du cadre de vie. Il traite de la qualité de l'aménagement des espaces publics urbains, de la requalification des rues et places des centres historiques, tout autant que des espaces publics des quartiers récents et des entrées de ville.

Il aborde plus spécialement la question des espaces verts, des plantations adaptées, des orientations d'aménagement et de gestion pour le retour de plus de nature et de biodiversité en milieu villageois ou urbain, dans le cadre d'un développement durable.

La première partie présente des conseils d'aménagement déclinés selon les grands types d'espaces publics constitutifs des villes et villages. Le choix des revêtements de sol et du mobilier urbains sont également abordés.

La deuxième partie traite de la question du patrimoine hydraulique, de la gestion de l'arrosage et des eaux pluviales, enjeux majeurs pour nos territoires méditerranéens.

En lien avec ce dernier point et pour éclairer sur le choix des végétaux, des gammes adaptées aux conditions urbaines sous notre climat méditerranéen sont proposées en troisième partie.

Bonne lecture.

*Michel FUILLET
Président de l'ADT Vaucluse Tourisme*

*Maurice LOVISOLO
Président du CAUE Vaucluse*

Sommaire

Avant propos

Page 3

L'aménagements des espaces publics

Les parcs et jardins publics, les jardins familiaux

Page 4

Les places et placettes

Page 5

Les voies

Pages 6/7

La place du stationnement

Page 8

Les entrées de ville

Page 9

Les matériaux

Page 10

Le mobilier urbain

Page 11

Le patrimoine hydraulique et la gestion de l'eau

La trame bleue des villes et des villages

Pages 12

L'eau des fontaines et des lavoirs

Pages 12

Le rationnement de l'eau d'arrosage

Pages 13

La gestion des eaux pluviales

Pages 13

Le végétal dans la ville

Les arbres

Page 14/15

Les arbustes et les vivaces

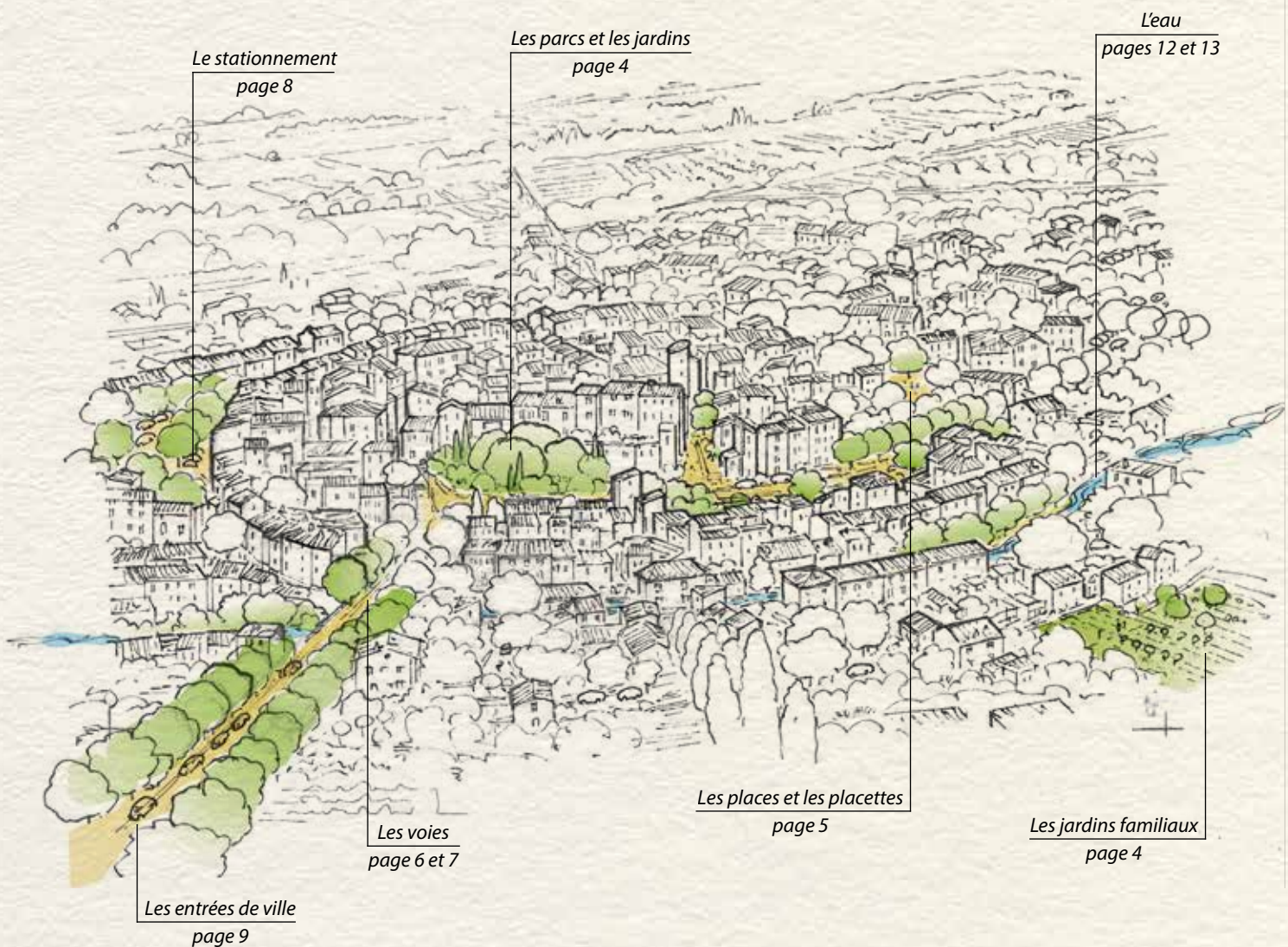
Page 16/17

Les plantes couvre-sol et steppes fleuries, prairies et pelouses

Page 18

Conseils de plantation pour les plantes méditerranéennes

Page 19



Avant propos

L'aménagement de l'espace public et l'identité de votre commune

L'amélioration du cadre de vie et l'aménagement de l'espace public s'appuient sur la mise en valeur de l'identité des sites : position géographique (village en plaine ou perché...), paysage, histoire, activités, usages présents et passés...

S'entourer des conseils de professionnels de la conception (paysagistes, architectes...), et pour les secteurs patrimoniaux, des avis des architectes des bâtiments de France (ABF) et des archéologues, sont des gages de qualité pour l'aménagement des espaces publics.

Aux abords des monuments historiques et dans les sites protégés, les travaux d'aménagement d'espaces publics sont toujours soumis à une demande d'autorisation à l'ABF.

Le CAUE est aux côtés des communes pour les accompagner dans leur démarche d'aménagement.

A savoir :

- La consultation de l'Atlas des paysages de Vaucluse (www.paysages.vaucluse.fr) vous permettra aussi de bien situer votre projet dans son contexte paysager (végétation, matériaux, architecture et petit patrimoine caractéristiques...)
- Afin de promouvoir la plantation de végétaux adaptés, le Conseil général de Vaucluse propose aux collectivités du département, dans le cadre de son opération « 20 000 arbres en Vaucluse », la fourniture d'un large choix d'arbres et d'arbustes méditerranéens.



Village perché de Séguret



Sous les platanes de Gordes

Le végétal dans les villes et villages provençaux

Au cœur de nos cités historiques au caractère essentiellement minéral, le végétal accompagne l'architecture tant pour l'embellissement que pour le confort. L'arbre et la treille sont plantés pour tempérer la rue, la place et la maison des ardeurs du soleil et favoriser un confort estival.

La place de l'arbre

L'arbre occupe une place de choix dans l'espace public méridional : sujets puissants magnifiant et ombrageant les places, alignements majestueux mettant en scène la perspective des cours et les entrées des cités.

La place du fleurissement

Les jardins et les cours, souvent clos de murs, sont le prolongement naturel de l'espace de vie des maisons. Ils abritaient traditionnellement des plantes nourricières (arbres fruitiers, treilles de vigne, espèces potagères et condimentaires...). Côté rue, treilles et plantes fleuries accompagnent ponctuellement le seuil des maisons.

Le fleurissement est donc, en cœur de ville, plutôt réservé aux jardins et aux parcs.

Vers une gestion plus durable

L'arrêt de l'utilisation des pesticides et la préservation de la biodiversité

L'utilisation massive de produits phytosanitaires en ville, dans les espaces verts et pour l'entretien des chaussées a entraîné une forte dégradation de l'environnement et des risques pour la santé publique. Les mesures prises pour enrayer cette pollution (plan Ecophyto notamment) et celles prises pour freiner l'érosion de la biodiversité (Trame verte et bleue) impliquent de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement dans la gestion des espaces verts et de l'espace public en général. Il s'agit d'introduire plus de nature en milieu villageois ou urbain et de gérer de façon plus écologique les espaces verts et les espaces publics : utilisation d'essences méditerranéennes bien adaptées, gestion différenciée des espaces verts, gestion raisonnée de la ressource en eau, suppression des pesticides, économie circulaire réutilisant sur place les déchets de tonte et de taille...

L'accessibilité des personnes à mobilité réduite

La réglementation impose depuis 2006 une amélioration de l'accessibilité des espaces publics aux personnes à mobilité réduite (PMR). Cela concerne aussi bien les places, les rues que les parcs et jardins. Pour toutes ces « installations ouvertes au public » (IOP), les pentes des cheminements, les seuils (bordures de trottoirs...), les revêtements de sol et autres aménagements d'accès sont à étudier au regard de leur bonne accessibilité aux PMR. Dans ce cadre, les communes ont notamment obligation d'élaborer leur « plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics » (PAVE).



Espace Fenouil à Carpentras

Les parcs et jardins publics

Les parcs et jardins publics sont des marqueurs de qualité de l'aménagement urbain. Ils participent souvent du patrimoine historique (parcs et jardins associés à des édifices ou lieux historiques, arbres séculaires...). Ils soulignent fréquemment des accidents topographiques ou le réseau hydrographique qui façonnent le paysage des villes et des villages.

Aménager et gérer la trame verte des villes

Le cadre de la trame verte et bleue valorise désormais les parcs et jardins comme espaces clés pour la préservation de la biodiversité en ville. Les orientations d'aménagement et de gestion actuelles vont dans le sens d'un renforcement du caractère naturel des espaces verts. Les traitements phytosanitaires sont donc à exclure. Les espaces verts peuvent être des zones de refuge pour la biodiversité locale et être mieux reliés aux espaces naturels environnants. Il faut pour cela optimiser les continuités entre les espaces végétalisés de la ville et rechercher des liaisons avec les espaces naturels environnants.

Le choix des essences végétales devra intégrer au mieux la flore locale, autant pour la qualité et le caractère du paysage, que pour l'accueil de l'entomofaune et de l'avifaune locale.

Vers un usage modéré des espaces en prairie et pelouse

Sous notre climat méditerranéen, les prairies et pelouses sont à limiter aux aires de détente et de jeux, aux secteurs frais (en plaine) ou bénéficiant d'un arrosage par de l'eau brute prélevée à proximité.

Ouvrir les parcs et jardins comme lieux d'échanges et d'animation

Espaces privilégiés pour le calme ou les jeux, les parcs et jardins peuvent aussi accueillir des manifestations (événements culturels ou sportifs, marchés aux plantes...).

Les expériences actuelles dans le département montrent le succès de ces pratiques.



Square Agricola Perdiguier à Avignon



Jardin Romain à Caumont-sur-Durance



Journées « Plantes rares » à Sérignan-du-Comtat



Parc de l'espace culturel Folard à Morières-lès-Avignon

Les jardins familiaux

Associatifs, généreux et pleins de charme

Les jardins familiaux, outre leur fonction productive pour les habitants des centres des villages ou des villes, participent à la cohésion sociale, à l'animation et à l'embellissement du cadre de vie. La gestion associative et le soin individuel apporté aux parcelles en font des espaces de convivialité et de grande qualité paysagère.

Leur création permet une mise en valeur de terrains agricoles périurbains ou péri-villageois délaissés, (anciens jardins abandonnés, terrasses en friche...). Ces jardins peuvent agrémenter l'entrée d'un village ou d'une ville, remettre en valeur un quartier villageois, être aménagés en complément d'un parc public, être en lien avec des écoles, des espaces verts d'habitat collectifs.

Des cahiers des charges environnementaux sont souvent établis (interdiction de l'usage des pesticides et des fertilisants de synthèse...).

Afin d'accompagner leur développement, un dispositif d'aide à la création de jardins familiaux, de jardins partagés ou d'insertion a été mis en place (en 2013) par le Conseil général de Vaucluse.



Jardins familiaux à Caromb

Les places et placettes

La mise en valeur des places et placettes est un élément essentiel de la requalification urbaine. Pour donner de la cohérence à la ville, la réflexion d'aménagement doit porter sur la création d'un réseau d'espaces publics reliant les différentes parties des villes et villages (centres anciens /quartiers d'extension urbaine...).

Préserver le caractère polyvalent

Le caractère polyvalent et ouvert des places doit permettre une grande souplesse dans les usages. L'identification des pratiques existantes et souhaitées est à mettre en perspective dans les cahiers des charges d'aménagement en distinguant les fonctions qui participent à l'animation ou aux échanges, de celles qui contribuent au repos.

La juste place dédiée aux terrasses des cafés et restaurants, l'agencement et l'aspect d'éventuelles terrasses couvertes sont autant de points à prendre en compte pour la qualité d'accueil et l'esthétique de l'espace public.

Créer des espaces publics conviviaux et confortables

La réorganisation de la circulation et du stationnement au profit d'espaces piétons, ainsi que le renforcement du caractère piéton par la mise en œuvre d'un traitement de sol qualitatif, sont parmi les principes de base des projets d'aménagement.

La présence d'arbres est une composante essentielle d'agrément et de confort. Pensez à planter des essences de grande ampleur, même sur des espaces modestes. Un arbre remarquable fait parfois toute l'âme d'une place.



Place Castel-Gandolfo à Châteauneuf-du-Pape



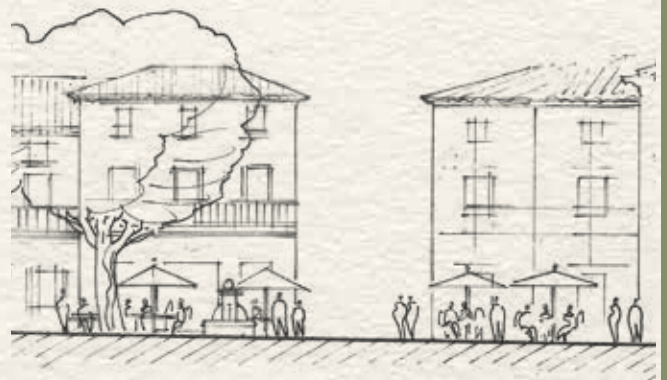
Place de l'Apparent à Rasteau

Mettre en scène l'espace de la place et les façades

Les aménagements de surface en plateau unique de façades à façades, le traitement unitaire par un revêtement de sol sans marquage appuyé du tracé des chaussées, sont des principes qui permettent de mettre en scène l'espace d'une place. La composition de l'espace s'appuiera sur les vues et perspectives, les axes des façades principales ainsi que sur les éléments de patrimoine présents (fontaine, monument, vieux arbres...).



Place Montfort à Vaison-la-Romaine



Les voies

L'ensemble des voies constitue la majeure partie de l'espace public d'une commune

Engager une réflexion à l'échelle de la commune

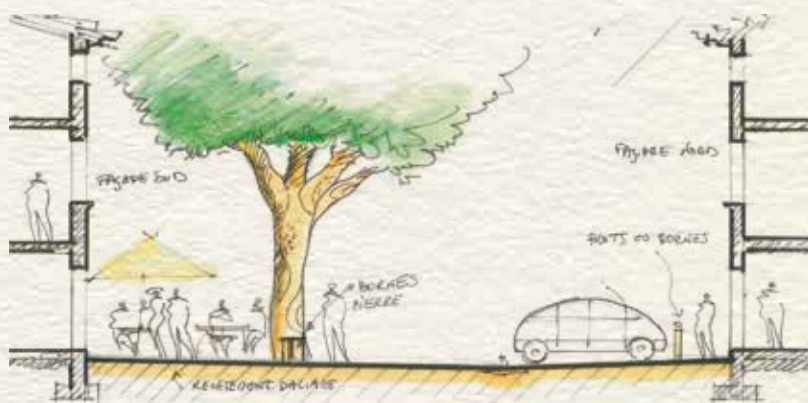
Les réflexions d'ensemble intégrant les données issues des plans de déplacements urbains (PDU), les plans de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE), des plans de circulation et des bilans sur le stationnement, permettent une approche globale du fonctionnement de la ville ou du village. Elles vont permettre de faire émerger des solutions pour résoudre des nuisances ou des conflits d'usage dus aux flux de circulation ou au stationnement.

Privilégier la place du piéton

L'amélioration des cheminements et espaces dédiés aux piétons et aux cyclistes ainsi que l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) sont des objectifs à atteindre dans tous les projets d'aménagement de voirie.



Cours Jean Jaurès en Avignon



Choisir un profil en travers correspondant aux usages et à l'image souhaitée

Le choix des profils en travers des voies (avec ou sans trottoir...), permet d'organiser les usages, de les délimiter ou au contraire de les mettre en commun sur l'ensemble de la voie (zone de circulation apaisée). Il permet aussi de leur donner un aspect ou une ambiance plus ou moins piétonne. Le choix des revêtements de sol et leur agencement contribuent aussi à qualifier et à mettre en valeur le caractère de la voie.



Rue du centre de Vedène



Cours Gambetta à Cavillon



Les platanes du cours de Saint-Didier

Arborer les voies

La végétalisation pour l'agrément et l'ombrage des voies (arbres d'alignement, arbre isolé en signal, massifs ou haies en accompagnement...), participe à l'identification et à la hiérarchisation de la trame viaire de la commune.

Une gamme homogène de végétaux peut être déclinée sur l'ensemble des voies afin de donner du caractère et de l'unité au paysage communal.



Plantation de platanes « Vallis Clausa » à Ansois

Les rues des centres anciens

Pour les rues des centres anciens, recherchez la sobriété du traitement et débarrassez l'espace public de tous les éléments encombrants superflus (jardinières, panneaux signalétiques obsolètes, publicité...). L'emploi de matériaux qualitatifs (pavages en pierre naturelle, bétons de sol...) en fils d'eau ou en surface valorisera le patrimoine urbain.

La cohabitation véhicules /piétons reste une priorité.



Rue Barjavel - Centre historique de Carpentras



Les voies des quartiers pavillonnaires et des zones d'activités

Les voies communales se sont démultipliées proportionnellement à l'extension des secteurs pavillonnaires, mais aussi des zones d'activités.

Quand les voies de ces quartiers sont rétrogradées à la collectivité, elles demandent souvent des aménagements de requalification (cheminements piétons, arbres d'alignement, points conteneurs...), parfois coûteux et délicats à mettre en œuvre. C'est au niveau des autorisations d'urbanisme que la collectivité doit prescrire des orientations qualitatives et durables pour s'assurer de la qualité des opérations en projet et optimiser leur gestion future.



Desserte d'un lotissement communal à Saint-Pierre-de-Vassols

La place du stationnement

Une problématique récurrente dans tous les centres des villes et des villages

Réaménager le stationnement au profit des circulations piétonnes et d'espaces publics de qualité

Face à l'augmentation du parc automobile, la réorganisation du stationnement en centre-ville permet de libérer des espaces de circulation dédiés aux piétons et ainsi mettre en valeur les espaces publics vitaux des centres urbains.

Une approche à plusieurs échelles et une programmation d'ensemble sont souvent nécessaires pour trouver les justes lieux où accueillir les véhicules, réorganiser les cheminements, les transports en commun, et faire évoluer les comportements.



Réorganisation du stationnement et des espaces piétons sur la place Montfort à Vaison-la-Romaine



Aire de stationnement de la coulée verte à Carpentras

Donner un caractère polyvalent aux surfaces stationnées

Donner autant que possible un caractère polyvalent et réversible aux surfaces de stationnement, afin de permettre d'autres usages (animations, secteurs temporairement piétons, marchés...) et une bonne insertion dans le paysage urbain. Eviter notamment les excès de bordurages qui contraignent les usages.

Des aires de stationnement périphériques traitées en espaces verts

En périphérie, les aires de stationnement, notamment celles qui ont des usages plus temporaires, peuvent être traitées comme des espaces verts. Les aménagements sont alors réalisés avec des revêtements de sol perméables, des trames arborées et arbustives pour donner de l'ombrage et de la valeur paysagère. La gestion des eaux pluviales peut être traitée par des noues et des surfaces de rétention végétalisées.



Aire de stationnement du parc du Château de la Chapelle à Châteauneuf-de-Gadagne

Les entrées de ville

Première perception d'une ville ou d'un village, les entrées de ville sont souvent des espaces malmenés et difficiles à maîtriser en terme de paysage. Elles portent l'empreinte du développement urbain des dernières décennies : quartiers pavillonnaires et lotissements, bâtiments d'activités et équipements standardisés, murs et clôtures, enseignes, publicités, équipements routiers et espaces délaissés. Des éléments banalisants et hétéroclites qui détériorent la qualité des paysages et perturbent la perception de la ville ou du village.

Quelques principes pour la mise en valeur paysagère des entrées de ville

- **Privilégier les aménagements des espaces d'accompagnement latéraux, trottoirs, piste cyclo**, qui sont les « espaces vitrine » de ces extensions urbaines. Evitez l'aménagement de terre-pleins centraux réalisés au détriment de ces espaces latéraux, et qui renforcent le caractère routier des voies.
- **Donner un caractère urbain aux voies d'entrée de ville** afin que celles-ci passent d'un statut de route à celui d'avenue urbaine.
- **Redonner de la cohérence sur les linéaires d'entrée de ville** avec des traitements paysagers unitaires et simples (alignements d'arbres de première grandeur mettant en valeur les vues et perspectives).
- **Gérer la publicité**, les préenseignes et les enseignes (un règlement local de publicité peut être utile).
- **Mettre en scène la transition entre les paysages agricoles ou naturels et la ville** en utilisant des essences adaptées aux paysages environnants.



Aménagement paysager récent à l'entrée de Montoux

- **Traiter de façon sobre les giratoires** par des plantations arbustives en accord avec la végétation environnante. L'aménagement des abords du carrefour est généralement plus important que celui de l'anneau central, pour la mise en valeur de l'entrée de ville ou du quartier.



Alignement de platanes à l'entrée de Villes-sur-Auzon



Allée de pins à l'entrée de Caromb



Alignement de platanes aux Taillades



Les matériaux

Pavages et dallages : préférer des matériaux d'extraction locale

Le choix d'une pierre aux teintes assorties à celles utilisées dans le bâti traditionnel est un gage d'harmonie et de mise en valeur réciproque de l'espace public et des façades.

On préférera les pierres d'extraction locale ou proche pour des questions de facilité d'approvisionnement, de suivi dans le temps (remplacement d'éléments), et d'impact environnemental.

Les pavages de béton imitant la pierre et les bétons matricés en fausses pierres ne sont pas recommandés ; ils vieillissent généralement mal.

Pavages et bordures : composer avec des éléments de forte épaisseur

Les pavages et bordures en pierre naturelle de fortes épaisseurs ont l'avantage d'être résistants, durables et réutilisables en cas de reprise ou de travaux ultérieurs.

Les bétons de sol

Pour les bétons de sol, utiliser des agrégats locaux et un liant de teinte en harmonie avec celle des pierres des constructions traditionnelles environnantes. Outre la teinte, le calibre des agrégats est un point de détail important à prendre en compte pour s'assurer d'un rendu satisfaisant en termes d'échelle des surfaces traitées, d'harmonie avec l'environnement et d'adaptation aux usages (résistance mécanique et comportement aux salissures).



Ancienne calade restaurée à Bédoin



Revêtements de sol en pavage calcaire à Robion



Sol en calade et dallage de pierre - Place des Corps-Saints à Avignon

Le vocabulaire de la pierre, les bétons de site

La pierre sèche du muret bancaou, surtout utilisée dans l'espace agricole, n'a pas toujours sa place en ville. Une maçonnerie enduite avec une belle pierre de couronnement, ou dans un registre à peine plus contemporain, l'utilisation d'un béton de site qui évoque les teintes de la pierre à bâtir, trouvent toute leur place dans l'espace public d'un centre urbain.

Le mobilier urbain

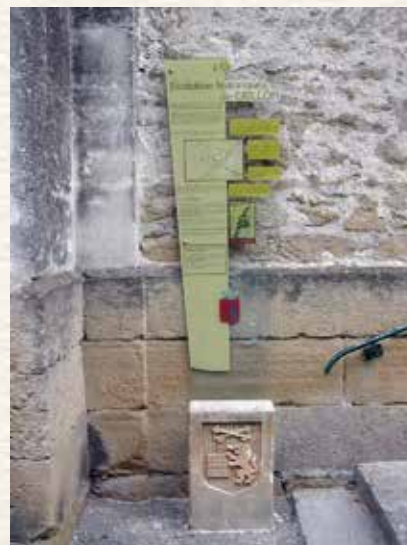
Mobilier urbain : moins d'éléments, plus d'harmonie

Le mobilier urbain tend à s'accumuler au fur et à mesure des campagnes d'aménagement (bornes anti-stationnement, panneaux de signalétique, candélabres, ...). Tout ce matériel gagne à être limité et harmonisé.

Les communes peuvent se doter d'une charte du mobilier urbain visant à harmoniser leur matériel et à définir des typologies, voire un design personnalisé, adapté aux différents quartiers.



Billetterie à l'entrée du site des Ogres - Roussilon



Signalétique du patrimoine de l'Enclave des Papes



Banc au site des Ogres - Roussilon

Jardinières : à limiter, voire à supprimer

Les jardinières tendent à encombrer les rues. Le style des bacs, y compris celui des suspensions, n'est que rarement en harmonie avec l'architecture environnante.

Les plantations en pleine terre, plus durables et moins consommatrices en eau, sont à privilégier en lieu et place des plantations en jardinière qui nécessitent un important arrosage mobilisant beaucoup de main d'œuvre. La création de réservations dans la voirie, en pied d'immeuble, pour y installer des plantes grimpantes ou quelques arbustes et vivaces fleuries qui pourront éventuellement être entretenus par les riverains, est une bonne alternative aux bacs et suspensions. Si la commune souhaite toutefois installer quelques plantes en jardinières, le choix de poterie en terre cuite ou de jardinières en pierre ou en métal brut est préférable. L'installation et l'entretien de plantes en pot par les riverains au pied de leur façade est, de même, très appréciable pour certaines ruelles des centres anciens.

Signalétique : intégration et efficacité

L'excès de mobilier signalétique est préjudiciable à la qualité des paysages urbains. Afin d'harmoniser et de réduire le nombre et la taille des installations, les communes peuvent se doter d'une charte signalétique qui intègre la localisation des services publics, des éléments de patrimoine et éventuellement des commerces. La signalétique concernant les commerces doit être modulable pour s'adapter aux changements des enseignes commerciales. Ce type de charte peut être établi dans le cadre plus large d'une charte sur la qualité des enseignes et des devantures commerciales.



Cache conteneurs en ferronnerie et plantes grimpantes à Caromb

Conteneurs

Les conteneurs à déchets sont des points à ne pas négliger. Leur « mise en discrétion » dans le paysage urbain est nécessaire. Les systèmes de conteneurs enterrés sont une bonne solution. Ils restent toutefois très onéreux et sont donc plutôt réservés aux centres villes. La création d'enclos, éventuellement végétalisés avec des plantes grimpantes odorantes sur structures métalliques et/ou éléments de maçonnerie, est une autre solution à envisager pour estomper la présence des points conteneurs.



Mobilier urbain à Cavillon

La trame bleue des villes et des villages

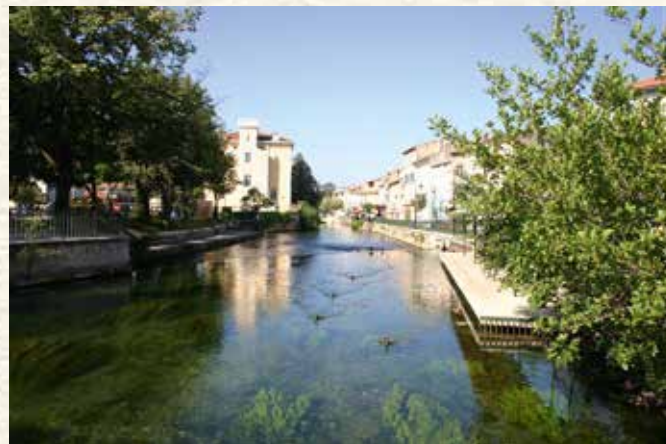
Les implantations urbaines des plaines et vallées vaclusiennes sont intimement liées à la présence de l'eau. Le patrimoine hydraulique qui comprend le vaste héritage des ouvrages d'irrigation, fait souvent l'objet de remarquables mises en valeur.

Des espaces privilégiés pour la qualité du cadre de vie et la préservation de la biodiversité

Points essentiels des trames vertes et bleues, les abords des cours d'eau et des canaux sont autant de lieux de projets à mettre en œuvre. L'objectif est double : aménager/requalifier pour valoriser le cadre de vie autant que pour préserver la biodiversité. La trame bleue, élément identitaire de certaines localités, peut être l'élément structurant d'un parc, d'un parcours urbain, d'un quartier, ou d'une entrée de ville.

Les espaces libres des champs d'expansion des crues situés aux abords des agglomérations sont également des espaces à intégrer dans la mise en valeur du paysage communal.

L'aménagement et la requalification des berges, voire la remise à ciel ouvert de certains cours d'eau, participent à la revalorisation des éléments naturels dans l'espace public.



L'Isle-sur-la-Sorgue



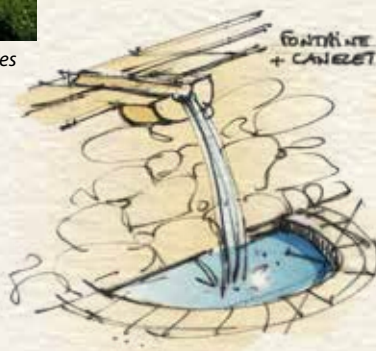
Ancien lavoir d'Aurel



Fil d'eau et jardins pédagogiques devant l'école de Cairanne



Fontaine du Château à Caromb



L'eau des fontaines et des lavoirs

Un patrimoine à préserver et à mettre en scène

Les fontaines et les lavoirs, patrimoine incontournable des villes et villages provençaux, sont des éléments importants à prendre en compte dans les projets de valorisation de l'espace public. La restauration de leur éventuel approvisionnement en eau de source est à considérer. Le réemploi des écoulements des trop-pleins pour la création d'un fil d'eau peut servir de parti d'aménagement pour une place, une rue ou un quartier. La récupération de l'eau peut aussi alimenter des réserves d'arrosage pour les jardins et les espaces verts.



L'étang de Cucuron

Le rationnement de l'eau d'arrosage

Réchauffement climatique

Le climat méditerranéen est caractérisé par deux à trois mois de sécheresse estivale. Les dernières décennies ont montré une nette augmentation des températures et des épisodes de sécheresse. Les réserves en eau connaissent de plus en plus fréquemment des étiages jusqu'alors jamais atteints. La conception et la gestion des espaces verts doivent s'adapter rapidement à cette nouvelle donne climatique.

Restrictions d'eau et respect de l'environnement, les communes doivent donner l'exemple

Les mesures de restriction de consommation d'eau imposées aux collectivités comme aux particuliers s'appliquent désormais fréquemment d'avril jusqu'à septembre par arrêté préfectoral. Le caractère éminemment visible des espaces verts publics impose aux collectivités de montrer l'exemple d'une gestion raisonnée et économe de l'eau.



Jardin sec (Photo Filippi)

Vers des espaces sans arrosage

Un bon choix de plantes méditerranéennes et de techniques culturales permet de limiter fortement l'arrosage, l'apport d'engrais et l'entretien.

Les plantes méditerranéennes sont de manière générale très frugales. Peu d'eau et peu d'engrais leur réussissent parfaitement. A contrario, trop d'arrosage et trop d'engrais peuvent être nuisibles à leur santé et leur longévité.

Les jardins secs, particulièrement ceux avec des paillages minéraux, seront à réserver... aux secteurs les plus secs de votre commune.

Leur présence doit s'harmoniser avec l'environnement urbain et végétal.



Bassin de rétention en zone commerciale d'Avignon

La gestion des eaux pluviales

Limiter l'imperméabilisation des sols

L'emploi de revêtements de sol perméables (gravier, clapicette...) est à privilégier dans l'aménagement des espaces publics afin de limiter le ruissellement trop rapide des eaux pluviales. Les toitures végétales, qui offrent des capacités de rétention temporaire des eaux de pluie, présentent aussi une alternative intéressante aux toitures traditionnelles.

Des fils d'eau et caniveaux qui dessinent les sols des espaces publics

Les fils d'eau et caniveaux doivent être conçus, notamment dans les secteurs patrimoniaux, comme des éléments de projet qui viennent animer les revêtements de sol et mettre en scène l'espace public.

Des noues plutôt que des canalisations d'eaux pluviales

La création de noues (ou fossés à profils doux) et de surfaces de rétention aménagées en espaces verts est une bonne réponse pour la gestion des eaux pluviales dans les quartiers d'extension urbaine (quartiers d'habitat, parcs d'activités...).

Ceci permet de diminuer les débits de pointe ainsi que les quantités d'eau déversées dans les réseaux pluviaux. La gestion des eaux pluviales par ces techniques alternatives participe à la qualité du paysage urbain et peut être un élément favorisant la biodiversité.

Des faibles profondeurs et des pentes douces facilitent l'intégration paysagère de ces ouvrages tout en permettant divers usages (jardins, aires de sport...). Leur conception doit s'établir en amont afin de prévoir les emprises foncières nécessaires et d'organiser l'espace public autour de ces équipements.



Bassin de rétention de la zac de Beaulieu à Monteux

Les arbres

Planter de grands arbres

L'arbre en ville occupe une place de première importance, autant pour la qualité des paysages que pour le confort des espaces publics (ombrage, rafraîchissement de l'air assuré par l'évapotranspiration de la masse foliaire, captage des poussières...). Il convient de planter et replanter des arbres de première grandeur dans les villes et villages pour pérenniser et renouveler le patrimoine arboré, notamment mis à mal par le chancre coloré du platane.

Choisir des essences adaptées

Pour ce qui concerne les essences feuillues de première grandeur, le micocoulier, le platane résistant, l'orme résistant, le tilleul et le frêne méditerranéen restent des essences de référence. Leur présence façonne l'identité des villages et cités de la région.

La palette des arbres de plus petite venue est sensiblement plus large, celle des essences à utiliser dans les parcs et jardins l'est encore plus.



Tilleul à Aurel

Préférer les arbres en forme fléchée

Pour les plantations d'arbres, et plus particulièrement dans le cas d'arbres d'alignement, on choisira des sujets en forme fléchée. L'arbre n'ayant pas été étêté durant sa formation, il développera un port plus naturel et nécessitera moins de travaux de taille sa vie durant.

Prévoir des fosses de plantation conséquentes

La plantation d'arbres de première grandeur sur des espaces revêtus nécessite la création de fosses de plantation de grand volume (10 à 15 m³ minimum) pour assurer leur bon développement.

Le maintien d'une surface perméable autour du tronc est nécessaire (surface en gravier, grille d'arbre ou pavés posés sur sablon).



Frêne à feuilles étroites à Saint-Trinit



Voûte de platanes tressés, place des Arceaux à Séguret

Pratiquer la taille douce et l'élagage raisonné

La taille douce comme l'élagage raisonné sont des pratiques respectueuses de la physiologie de l'arbre, qui permettent de préserver l'esthétique et la santé du sujet en augmentant sa longévité. La taille, qui consiste notamment à alléger les branches charpentières, doit se faire durant le repos végétatif de l'arbre (après la chute des feuilles). La taille douce est certes plus coûteuse, mais elle est nettement plus durable (une intervention généralement tous les 8 à 10 ans).

Poursuivre la lutte contre le chancre coloré

Il est rappelé la nécessité de combattre le chancre coloré du platane en désinfectant les outils d'élagage entre chaque platane et les godets d'engins de terrassement dès lors qu'ils ont été en contact avec les racines de ces arbres. (Arrêté préfectoral n° SI 2011-29-0050 -DDPP du 28 août 2011)

Faut-il planter des oliviers sur les espaces publics ?

L'olivier est globalement peu adapté à l'environnement urbain en termes d'image (c'est un arbre de verger), de milieu (c'est un arbre de lumière)

et de fonction (faible ombrage, fort encombrement au sol, salissures dues aux fruits...). L'olivier trouve sa place hors la ville, plutôt en verger pour requalifier d'anciennes terrasses agricoles aux abords de la ville ou du village (vergers villageois).



Platane remarquable au Pontet



Alignement de micocouliers le long des remparts d'Avignon

Les arbres de première grandeur

En sujet unique pour ombrager une placette, accompagner un édifice

En mail ou alignement pour structurer une place ou une aire de stationnement, souligner la perspective d'une voie... ou ombrager un parc

Parmi les essences de référence en Vaucluse :



Micocoulier du parc du Château de la Chapelle à Châteauneuf-de-Gadagne

Micocoulier de Provence *Celtis australis* :

h. 15/20 m et Ø 6/8 m - feuillage fin et mat

- tous sols sauf trop argileux
- bonne résistance à la sécheresse - enracinement profond
- croissance moyenne



Platane à Fontaine-de-Vaucluse

Platane résistant *Platanus Platanor*®

« *Vallis Clausa* » :

h. 30/40 m et Ø 15/20 m

- ombrage et port majestueux
- préfère les sols avec humidité en profondeur
- croissance rapide
- racines puissantes
- utiliser exclusivement cette variété résistante au chancre coloré et à l'Anthracnose



Frènes à l'Isle-sur-la-Sorgue

Frêne à feuilles étroites *Fraxinus angustifolia* :

h. 15/18 m et Ø 7/9 m - port élancé en début de croissance

- tous sols (sauf ph acide) y compris calcaires et secs
 - bonne résistance à la sécheresse
 - croissance rapide
 - racines assez superficielles
- Le *Fraxinus excelsior*, frêne plus septentrional, est à planter sous nos latitudes en bord de rivière

Les arbres de moyenne venue

Pour accompagner une voirie secondaire, un espace restreint...

Parmi les essences bien adaptées :



Erable de Montpellier *Acer monspessulanum* :

h. 7/8 m et Ø 3/4 m

- arbre à petites feuilles caduques, dorées en automne
- sols calcaires et secs
- excellente résistance à la sécheresse
- croissance lente



Arbre de Judée *Cercis silicestrum* :

h. 6/8 m et Ø 3/4 m

- petit arbre caduc
- floraison rose remarquable, avant les feuilles
- tous sols même calcaires
- excellente résistance à la sécheresse
- croissance moyenne
- racines profondes



Frêne à fleurs *Fraxinus ornus* :

h. 6/8 m et Ø 3/4 m

- petit arbre caduc
- floraison blanche et fructification intéressantes
- tous sols même calcaires
- bonne résistance à la sécheresse
- croissance moyenne



Chêne vert *Quercus ilex* :

h. 6/8 m et Ø 4/5 m

- arbre persistant de la forêt sèche méditerranéenne
- feuillage coriace et dense
- supporte une taille architecturée
- sols caillouteux
- excellente résistance à la sécheresse
- croissance lente

Les arbustes et les vivaces

Une flore méditerranéenne pour les paysages urbains

Le renforcement des périodes de sécheresse et les exigences de la préservation de la biodiversité en ville offrent l'opportunité de mettre encore plus en avant la végétation méditerranéenne dans les espaces verts. La flore méditerranéenne recèle une foule d'essences parfaitement adaptées pour constituer des haies, des massifs ou des parterres fleuris. Ces végétaux rustiques peuvent aisément se substituer aux gazons et autres massifs d'annuelles tout en exigeant moins d'arrosage et d'entretien. Le choix des essences tiendra compte des deux grands types de sol du Vaucluse (ceux des plaines alluviales aux terres parfois lourdes et ceux des reliefs calcaires caillouteux et très secs) et des importants risques de gel sur les reliefs du Ventoux, des monts de Vaucluse et du Luberon. Les spécificités des palettes végétales des 16 unités de paysages, identifiées dans l'Atlas des paysages du Vaucluse, pourront aussi éclairer vos choix.

Les haies

Préférer les haies libres et constituées de mélanges d'essences

Les haies libres constituées de mélanges d'essences seront préférées, sauf cas particuliers, aux haies monospécifiques taillées. Elles demandent beaucoup moins d'entretien, sont souvent esthétiquement plus intéressantes (aspect plus souple et évoluant au rythme des saisons et floraisons...), et appréciées pour leur résistance aux maladies et ravageurs. Elles offrent une plus grande richesse en terme de biodiversité (accueil de l'entomofaune et de l'avifaune).

Le mélange d'essences à feuillage persistant et d'essences caduques fleuries sur un ou deux rangs permettra de créer des haies à la fois opaques et très animées tout au long des saisons. De multiples combinaisons sont possibles selon l'effet recherché.

On s'abstiendra d'employer en zone habitée des conifères aux pollens allergéniques (cyprès, thuya...).

Choisir des végétaux adaptés aux dimensions souhaitées des haies

Il est préférable de choisir des végétaux qui, au stade adulte, auront les dimensions adaptées à l'usage de la haie. Les travaux de taille se limiteront à une taille en épaisseur pour contenir l'emprise de la haie. Le fait de ne pas tailler les haies en hauteur favorise aussi la biodiversité.

Recommander la création de haies et des clôtures de qualité

Dans les quartiers pavillonnaires et les zones d'activités, les haies et les clôtures occupent une part très importante du paysage. Des prescriptions spécifiques à la réalisation de haies ou de clôtures et destinées aux aménageurs et aux propriétaires peuvent être données via les Plans Locaux d'Urbanisme ainsi que les règlements de lotissement ou de zones d'activités.

Parmi les essences méditerranéennes particulièrement adaptées aux haies :



Laurier tin
Viburnum tinus :
h. 2/3m et Ø1,50m
• arbuste à feuilles persistantes vert sombre
• floraison blanche janvier/mars
• peu exigeant sur la nature du sol
• supporte l'ombre



Filaire à feuilles étroites
Phillyrea angustifolia :
• arbuste h. 2/3m à beau feuillage persistant
• tous sols
• pour haies libres
• croissance assez rapide
• autres espèces : Phillyrea latifolia
• petit arbre (h. 4/5m) à feuilles plus larges



Nerprun alaterne
Rhamnus alaternus :
h. 4/5m et Ø 2m
• arbuste à beau feuillage persistant vert sombre
• sols caillouteux et bien drainés
• supporte la concurrence racinaire des arbres



Pistachier lentisque
Pistacia lentiscus :
h. 1/3m et Ø 2/5m
• arbuste à feuilles persistantes à puissante odeur de résine
• petite fructification en drupes rouge
• peu exigeant sur la nature du sol



Buis
Buxus sempervirens :
h. 6m et Ø 2m
• grand arbuste à petites feuilles persistantes vernissées
• Indifférent à la nature du sol
• croissance lente
• se taille très bien
• autres espèces : Buxus balearica
• croissance nettement plus rapide

Les massifs

Privilégier une palette d'arbustes et de vivaces pour un fleurissement typiquement méditerranéen

Il est recommandé de composer avec un nombre limité d'essences pour donner du caractère et de l'harmonie à vos aménagements. La qualité de l'ensemble reposera sur les teintes des floraisons et les textures des feuillages. Si la majorité des essences méditerranéennes a une floraison au printemps et en début d'été (le cœur de l'été étant une période de dormance de la végétation), il est tout à fait possible de jouer avec des essences particulièrement florifères pour obtenir un fleurissement étalé sur toute la belle saison (gauras, sauges, nepetas, achillées, onagres...).

Favoriser des plantations durables, économes en eau et en travaux d'entretien

Les arbustes et les vivaces méditerranéennes sont à privilégier pour le fleurissement. Ils ont de plus faibles besoins en matière organique, en engrais et en eau et sont disponibles localement. Des bulbeuses et des annuelles adaptées au sec peuvent venir en complément. Les plantations doivent être suffisamment denses pour assurer à terme une bonne couverture des sols.

Parmi les essences méditerranéennes fleuries particulièrement adaptées aux massifs :



Bordures d'Achillée mille-feuilles



Amélanchier
Amelanchier ovalis :
h. 2/3m & Ø 1,5/2m
• arbuste à feuilles caduques
• floraison blanche en avril/mai
• tous sols
• apprécie le calcaire
• supporte très bien la taille



Myrte
Myrtus communis :
h. 2/3m et Ø 1m
• arbuste à petites feuilles persistantes et aromatiques
• fleurs blanches
• petits fruits violacés
• préfère les sols souples et bien drainés
• nombreuses variétés



Gattilier
Vitex agnus-castus :
h. 4/5m et Ø 2/3m
• arbuste à grandes feuilles palmatilobées caduques et aromatiques
• floraison en épis bleus juin/juillet
• supporte tout type de sol



Grenadier
Punica granatum :
h. 4m et Ø 3m
• arbuste à feuilles caduques
• fleurs rouges/oranges en juin/juillet puis fruits
• tous sols
• variété sans fruit : Punica granatum 'Flore pleno'



Perovskia
Perovskia atriplicifolia :
h. 1m et Ø 0,80m
• arbrisseau à feuilles caduques aromatiques gris vert
• à tailler court en fin d'hiver
• fleurs en épis plumeux bleus/violets en été
• sols légers et bien drainés



Bupleure
Bupleurum fruticosum :
h. 1,50m et Ø 1m
• arbrisseau à feuilles persistantes vernissées vert lumineux
• floraison jaune vert en juin/août
• apprécie les sols bien drainés
• autre espèce : Bupleurum spinosum



Coronille
Coronilla glauca :
h. 1m Ø 1m
• arbrisseau à feuilles persistantes vert bleuté
• floraison de fin janvier à début avril, fleurs jaune intense
• sol pauvre caillouteux et bien drainé
• autre espèce : Coronilla emerus



Ciste
Cistus X purpureus :
h. 1,20m et Ø 1,25m
• arbrisseau à feuilles persistantes/odorantes en été
• fleurs roses en début d'été
• sol sec parfaitement drainé
• très nombreuses espèces et variétés : Cistus salvifolius, Cistus x corbiarensis,...



Dorycnium
Dorycnium hirsutum :
h. 0,60m et Ø 0,80m
• arbrisseau à feuillage gris, dense et compact
• petites fleurs blanc rosé en mai/juin
• préfère les sols pauvres et bien drainés



Euphorbe
Euphorbia Characia :
h. 0,20m et Ø 0,50m
• vivace à feuilles persistantes rayonnantes
• floraison vert-jaune en mars/juin
• sols pauvres caillouteux parfaitement drainés
• autre espèce : Euphorbia myrsinites



Ballote
Ballota pseudodictamnus :
h. 0,60m et Ø : 0,60m
• vivace à port en coussin
• feuillage gris-vert arrondi et dense
• apprécie les sols bien drainés, surtout en hiver
• autre espèce : Ballota acetabulosa



Gaura
Gaura lindheimeri :
h. 1m et Ø 0,80 m
• vivace à fines feuilles caduques • hampes de fleurs blanches / rosées mai / septembre
• indifférent à la nature du sol
• supporte la mi-ombre



Les plantes couvre-sol, steppes fleuries, prairies et pelouses

Les plantes couvre-sol et les steppes fleuries, une alternative aux pelouses

Les plantes couvre-sol méditerranéennes et les «steppes fleuries» peuvent constituer une alternative aux pelouses sur des surfaces modestes. Les thyms, santolines, immortelles, genêts rampants, vergerettes, aubrietes, gaillardes... sont parmi les essences fleuries à retenir pour former des parterres résistants à la sécheresse.

Pour le fleurissement, les solutions actuelles de tapis pré ensemencés en annuelles et vivaces couvre-sols sont séduisantes. Elles sont faciles à mettre en œuvre et peuvent être composées de mélanges d'essences fleuries choisis à la carte.

Thyms, santolines, sauges et autres plantes couvre-sol méditerranéennes en composition dans les Jardins thématiques de Cairanne

Les tapis de graminées, une autre solution pour les massifs

Les graminées, notamment celles de la famille des Miscanthus, des Stipa et des Pennisetum, sont résistantes à la sécheresse et acceptent les sols médiocres. Elles permettent de créer des massifs herbacés extensifs non arrosés en remplacement de petits espaces engazonnés ou de massifs fleuris. Ces graminées sont intéressantes pour leur aspect souple et leurs inflorescences, souvent persistantes en hiver. Attention, certaines espèces peuvent s'avérer envahissantes.

Les prairies et pelouses fleuries

Sous notre climat, les prairies sont à réserver aux secteurs frais ou qui peuvent être arrosés avec une eau brute disponible à proximité.

Les prairies fleuries offrent un résultat souvent intéressant la première année.

Elles demandent un sol plutôt pauvre pour ne pas favoriser la levée des plantes nitrophyles. La fauche tardive est impérative pour que les graines des essences fleuries arrivent à maturité et se ressèment naturellement (la fauche doit être laissée en place, quelques temps avant exportation, afin de favoriser cette régénération).

Des fauches différenciées pour la biodiversité et l'animation des espaces verts

Le maintien de prairie en hautes herbes est favorable à la biodiversité (augmentation du nombre d'espèces végétales, du fleurissement et de la faune accueillie). La période de fleurissement est limitée au printemps/début d'été. L'utilisation d'une palette de fleurs sauvages indigènes est une garantie de bonne réussite et de richesse en terme de biodiversité. Les prairies en milieu urbain sont aussi actuellement considérées pour leur rôle de filtres à poussières. Il est de ce point de vue intéressant de faire des fauches tardives. Des panneaux didactiques peuvent accompagner ce dispositif.

Les espaces verts en prairie peuvent être fauchés de manière différenciée : fauchage uniquement le long des allées, pour créer le tracé d'un cheminement, pour dessiner un motif dans les herbes hautes. Sur les grandes parcelles, un traitement de type agricole peut être aussi appliqué, en laissant par exemple la fauche en place en andains avant exportation.



Tapis de grandes graminées (Stipa et Pennisetum)

Les espèces gazonnantes alternatives aux pelouses

Les espèces gazonnantes, résistantes à la sécheresse de type Zoysia tenuifolia, Lippia nodiflora, Achillea crithmifolia, ou le Cynodon « Santa Anna », formant des pelouses très lisses et soignées, parfois coussinées, sont à limiter à des lieux et surfaces restreints du fait de leur aspect assez exotique, de l'entretien particulier qu'elles demandent ou de leur relative fragilité.

Parmi les plantes couvre-sol méditerranéennes :



Thyms
Thymus ciliatus,
Thymus serpyllum,
Thymus hirsutus ... :
h. 5/10cm et Ø 30/50cm
• arbrisseau couvre-sol à petites feuilles persistantes odorantes
• floraison mauve/blanche en mai/juin
• sols caillouteux bien drainés



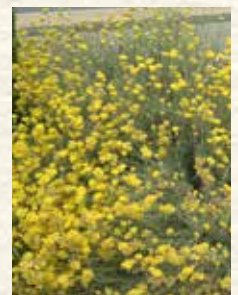
Sauges
Salvia chamaedryodes,
Salvia nemerosa,
salvia «Bee's bliss».... :
h. 30/50cm et Ø 50/80cm
• Vivace à feuilles persistantes
• floraison mauve en avril/juillet
• peu exigeant sur la nature du sol



Santolines
Santolina chamaecyparissus :
h. 40cm et Ø 60cm
• vivace à fines feuilles persistantes
• floraison jaune, variétés blanches en mai/août
• sols caillouteux bien drainés



Nepetas
Nepeta X faassenii :
h. 40cm et Ø 60cm
• arbuste à feuilles persistantes gris-vert
• floraison bleu/violet en juin/octobre
• sols caillouteux bien drainés
• supporte la mi-ombre



Hélychrisés
Helichrysum italicum :
h. 40cm et Ø 50cm
• vivace à petites feuilles persistantes vert gris
• floraison jaune orangé en juin/juillet
• sols caillouteux bien drainés
• autre variété plus basse : *Helichrysum doerfleri*

Conseils de plantation pour les plantes méditerranéennes

Le choix de plantes méditerranéennes adaptées, une gestion différenciée des espaces verts, la mise en place de techniques culturales visant à limiter l'arrosage, l'entretien et l'apport d'engrais et de produits phytosanitaires sont les orientations à suivre pour des espaces verts plus naturels.

L'objectif est aussi que ces espaces verts puissent être gérés en économie circulaire : le recyclage sur place des débris de tailles et de tontes permet notamment de réduire la mise en décharge des déchets verts et la part des intrants.



Santolines sur paillage minéral

Planter dans des sols adaptés

Les plantes méditerranéennes de garrigue doivent être plantées dans des sols bien drainés, voire caillouteux. Elles ne supportent pas les sols compacts et lourds. La plantation dans un mélange terre-pierre ou la mise en place de cailloutis en fond de fosse de plantation sont des solutions dans le cas de sols insuffisamment aérés. L'apport d'engrais n'est pas souhaitable pour ces plantes de milieux pauvres, ni l'excès de mulch organique. L'apport de compost, qui améliore la capacité de rétention en eau des sols, est par contre recommandé pour les arbres et les essences horticoles ou celles de milieux plus frais qui sont souvent plus exigeantes en matière organique.



Cistes et Perowskias sur paillage de broyat de branchages

Pailler

Le paillage fait partie des techniques culturales simplifiées (TCS) qui consistent à ouvrir le sol le moins possible et le couvrir d'un paillage (couche de matière organique végétale, feuillages, broyats de branchage ou d'écorce) ou de plantes couvre-sol. Le paillage maintient l'humidité et favorise la vie du sol en le reconstituant et en l'enrichissant, permettant ainsi de limiter les apports en engrais. Il limite voire freine la germination et la croissance des adventices. Un «paillage» minéral peut aussi être réalisé avec une couche de graviers ou de galets, notamment pour les jardins secs.

Paillage biodégradable ou bâche plastique ?

Le paillage biodégradable est préférable à la bâche plastique. Cette dernière, outre son aspect peu esthétique, bloque la fabrication d'humus. Si elle est toutefois installée, il est souhaitable de la retirer dès que les végétaux plantés assurent une couverture suffisante au sol.

Aspect esthétique des paillages

Pour les paillages minéraux, utiliser préférentiellement des granulats d'extraction locale (calcaires concassés ou graviers de rivière) pour leur harmonie de teinte avec les sols et le bâti et afin de limiter l'empreinte écologique liée au transport. Dans tous les cas, utiliser un nombre restreint de types de paillage permet d'éviter un effet patchwork.

Le bois raméal fragmenté (BRF)

Le paillage avec du « bois raméal fragmenté » (BRF) donne de bons résultats en Vaucluse, y compris sur les talus. Le BRF est à installer en pied d'arbres et sous les plantes ornementales horticoles, excepté sous les essences botaniques méditerranéennes adaptées aux terrains pauvres. La technique consiste à broyer les branchages issus des travaux de taille et à épandre ce broyat frais, en saison hivernale, sur les sols à protéger. La mise en place de BRF permet une augmentation de la microflore et de la microfaune du sol, une amélioration de la structure du sol et de sa capacité de rétention en eau. Il permet également un meilleur contrôle des plantes hôtes et des maladies cryptogamiques et enfin, limite les frais de mise en décharge des déchets verts.



Roses trémières sur talus sec

Favoriser un système racinaire profond, garant d'une bonne tenue au sec

Planter en automne

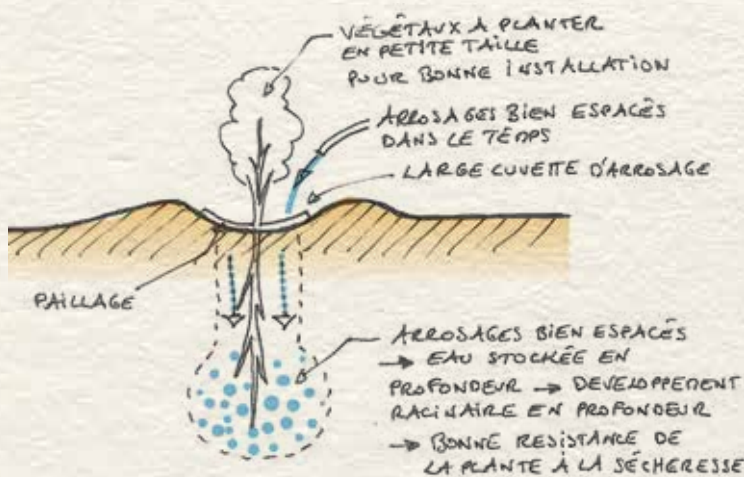
Les plantes méditerranéennes installent pour la plupart leur système racinaire durant la période automnale, quand les sols sont encore chauds et quand se concentre l'essentiel des pluies. Afin d'optimiser la reprise des plantations et limiter l'arrosage, la plantation en automne s'impose.

Installer des jeunes plants

La plantation en jeunes plants est toujours préférable. Plus économique, elle est surtout garante d'une meilleure capacité de reprise et d'une meilleure résistance, à terme, à la sécheresse.

Arroser «à la cuvette» durant les premières années de plantation

Durant les premières années de plantation, il faut forcer la plante par des arrosages très espacés dans le temps, mais en quantité suffisante, pour favoriser un enracinement profond, garant d'une bonne résistance des végétaux à la sécheresse. L'aménagement d'une large cuvette au pied de chaque plant permet ce type d'arrosage.



Bloc note :



CONTACTS

Agence de Développement Touristique de Vaucluse (ADT 84)

12 rue Collège de la Croix - BP 50147 - 84008 Avignon Cedex 1

Tél. : 04 90 80 47 11 - Courriel : secretariat@provençeguide.com - www.tourisme-en-vaucluse.com

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Vaucluse (CAUE 84)

2, avenue de Fontcouverte - 84000 Avignon

Tél. : 04 90 13 49 50 - Courriel : secretariat@caue84.fr - www.caue84.fr

Conseil général de Vaucluse

Direction de l'Aménagement et du Développement Durable Service Rivières et Espaces Naturels

Tél. : 04 90 16 15 00

Conseil national des villes et villages fleuris

www.cnvfvf.fr

Fédération Française du Paysage section PACA

FFP à l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage - 31 Bd d'Athènes - 13232 Marseille Cedex 01 -

www.f-f-p.org - Tél. : 04 91 91 00 25

Fédération Nationale des Producteurs Horticulteurs et Pépiniéristes PACA

Ce guide conseil a été réalisé par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Vaucluse. Sa publication est à l'initiative de l'Agence Départementale de Développement Touristique (ADDT) de Vaucluse, organisatrice du concours départemental des « Villes et Villages Fleuris » qui accompagne les communes dans leur démarche d'aménagement qualitatif de l'espace public. Ce guide est un document de sensibilisation pour aider les communes dans l'élaboration de leur projet d'aménagement d'espaces publics.

Ce document est téléchargeable sur internet
www.tourisme-en-vaucluse.com

Edition 2014



www.caue84.fr



www.vaucluse.fr



www.tourisme-en-vaucluse.com